



10/03/2021

NAO 2021: La CGT ne signe pas les accords OATAM et I&C car :

Correspondent-elles aux possibilités de ST ?

Non, l'entreprise a la capacité de faire **bien mieux**, tant au niveau de sa situation financière que des perspectives du marché, malgré la crise « Covid ».

S'appuient-elles sur un budget moyen correct ?

Non, car n'oublions pas l'année blanche totalement injustifiée économiquement de 2020 : le budget proposé en 2021 doit être en fait **considéré comme divisé par deux**.

Répondent-elles aux besoins des bas salaires ?

Non, aucun effort sérieux n'est fait pour ces salaires, dont une partie est encore au niveau du SMIC avec le complément des primes industrielles, **une honte !** Nous n'avons eu aucune réponse sur la différence de taux horaire des intérimaires et bas salaires entre les sites. Le fait de couper en deux les OATAM et les IC aggrave le problème.

Répondent-elles à ce que la collectivité attend de ST dans le contexte économique actuel ?

Non, notre secteur a la chance d'être très peu impacté par la crise Covid; nos entreprises ont donc **le devoir** de contribuer à la relance en augmentant correctement les salarié.e.s.

Réduisent-elles les inégalités de répartition des richesses dans ST ?

Non bien au contraire, alors qu'aucun effort n'est fait pour les bas salaires, les revenus de la couche dirigeante de l'entreprise explosent, notamment via la distribution d'actions gratuites (+36% pour la rémunération du staff entre 2020 et 2019).

Permettent-elles de rattraper les retards salariaux et de carrière des femmes ?

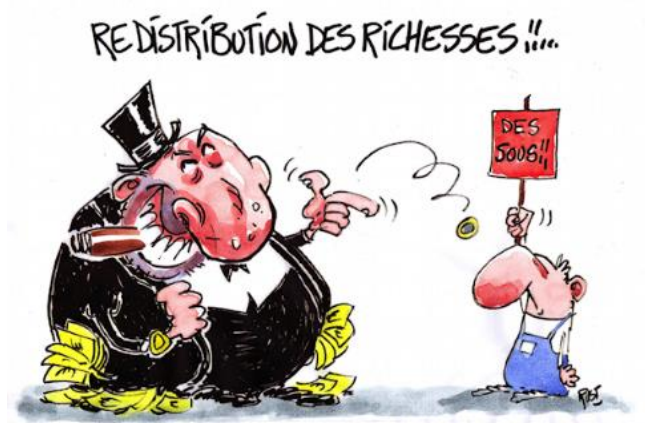
Non, le budget de 0,1% est bien trop faible et il n'y a aucune volonté de le faire.

Qu'ont à gagner les salariés au projet individualiste de la direction ?

Rien. Ce projet en partie trompeur, aboutit à ce que l'entreprise distribue au final moins d'argent. Il divise les salarié.e.s, génère du stress, **permet un contrôle sur les individus, empêche l'émancipation vis à vis du management qui applique la ligne politique de la direction** et ne reconnaît pas le travail collectif.

L'extension du variable pour les JG 12&13 est-elle une bonne chose ?

Non. Cela permet certes à court terme de pallier des augmentations de salaire insuffisantes mais l'«**avantage**» est susceptible d'être supprimé suivant le contexte économique (variable, on vous dit !). Il permet aussi des **discriminations sans aucun contrôle**. Heureusement que le respect des règles qui subsistent encore dans les conventions collectives oblige à réaliser une part d'augmentations de salaires ! **Mais jusqu'à quand ? Négociation en cours sur cette convention !**



Plus d'Actualités

Site internet CGT ST France : stmicro.reference-syndicale.fr

Site internet CGT ST Crolles : cgtstcrolles.fr

Facebook CGT ST Crolles : [Cgt-Stmicro-Crolles](https://www.facebook.com/Cgt-Stmicro-Crolles)

Pouvait-on faire autrement ?

Oui, et la CGT l'a montré au travers de sa proposition **d'une répartition égalitaire des 2,5%** de la masse salariale de l'ensemble de l'entreprise, qui aurait assuré **100€ à chaque salarié.e**.

Avec un complément de budget on pouvait satisfaire les autres composantes d'une politique salariale correcte.

La proposition CGT était-elle avantageuse ?

Oui, bien évidemment pour les femmes, pour les bas salaires, pour tous les OATAM, et aussi pour une **majorité des IC car notre proposition permettait à plus de 75% des salarié-e-s d'avoir une augmentation plus forte que ce que propose la direction, et assurait également** une augmentation à 100% des salarié.e.s (voir tableaux de simulations sur site internet, Facebook et panneaux d'affichage).

Et maintenant ?

Poursuivons la discussion entre nous sur nos besoins et les possibilités de l'entreprise.

Construisons une vraie mobilisation pour un rattrapage du **retard social** de ST, pour une **autre** redistribution des richesses, pour le paiement à sa juste valeur du travail réalisé par l'ensemble des salarié.e.s et qui reconnaisse l'expérience professionnelle développée par chaque salarié.e.

Exigeons notre dû !

Les mouvements sociaux de novembre, ont permis de faire bouger les lignes en obligeant la direction à accorder des avancées pour les OATAM (*négociations et avancées en local, 1.2% pour la « performance » collective, enveloppe globale de 2.8%, rétroactivité pour les OI*). **Mais ceci reste insuffisant.**

Pour conclure :

La CGT est le seul syndicat qui a proposé une réelle alternative au projet de la direction. Cette alternative répondait à l'intérêt général des salarié.e.s, et prenait en compte les retours et revendications issus du mouvement social de novembre à Crolles. Nous avons négocié mais nous sommes tombés **face à une direction dogmatique sur son projet et sa volonté de développer l'individualisme à tout prix.**

Nous notons une nouvelle fois **la connivence idéologique entre la direction et la CFE-CGC**, qui est le seul syndicat ayant validé les deux politiques salariales. Nous regrettons **qu'il n'ait pas été possible de construire une intersyndicale avec la CFDT** sur une revendication commune, malgré nos sollicitations et le souhait des salarié.e-s. Enfin, **la signature de l'accord I&C par la CFDT et la CFE-CGC valide un point dangereux : « Une garantie d'évolution triennale du salaire de base est mise en place »,** ce qui veut autrement dire que la direction s'engage à augmenter les salaires une fois tous les trois ans seulement. Il s'agit là d'une application directe des ordonnances MACRON.

Les négociations sont désormais closes mais la CGT reste attentive et disponible, notamment lorsque les salarié.e.s recevront bientôt leur augmentation de salaire. Par ailleurs, la CGT poursuit son travail initié voilà plusieurs mois pour la titularisation des CDD et intérimaires.

La CGT remercie :

Nous remercions tous nos syndiqué.e.s, qui sont de plus en plus nombreux et les salarié.e.s grévistes de novembre qui ont collectivement pesé sur les négociations de cette année.



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://www.cgt.fr)

